

20.07.2023 - 10:30 Uhr

Le 1er août n'est pas jour de fête pour les animaux



Le 1er août n'est pas jour de fête pour les animaux

QUATRE PATTES explique comment préserver les animaux du stress occasionné par les feux d'artifice pendant la fête nationale

Zurich, le 20 juillet 2023 – Lorsque le 1er août est évoqué, les avis divergent. Si certains se réjouissent des imposants feux d'artifice prévus, pour de nombreux propriétaires d'animaux de compagnie, ce jour peut tout simplement tourner au cauchemar. Afin de ramener les feux d'artifice à un niveau plus supportable pour les animaux sauvages, les animaux de compagnie et dits de rente, plus de 91'000 Suisses ont déjà signé l'initiative populaire «Pour une limitation des feux d'artifice». L'organisation mondiale de protection des animaux QUATRE PATTES soutient l'initiative et donne des conseils sur la manière d'atténuer les souffrances des animaux de compagnie. Elle explique notamment comment venir en aide aux animaux sauvages et aux animaux dits de rente.

Lorsque de grands feux d'artifice illuminent le ciel nocturne, les romantiques ne sont pas les seuls à voir leur cœur s'emballer. Mais ce spectacle coloré a sa part d'ombre. Il pollue l'environnement et provoque la peur et la panique chez les animaux et les personnes sensibles. Les chiens, en particulier, cherchent souvent à se protéger auprès de leur maître. Yasmine Wenk, coordinatrice des campagnes pour les animaux de compagnie chez QUATRE PATTES Suisse, nous explique comment réagir au mieux: «L'idéal est que le propriétaire du chien reste calme et serein et ignore autant que possible le comportement craintif de son animal. Il dégage ainsi une sérénité rassurante». Les chats aussi, qui ont une bonne ouïe, sont parfois très effrayés par les bruits forts occasionnés par les feux d'artifice. C'est pourquoi les petits félins ayant accès à l'extérieur devraient rester à l'intérieur ce jour-là, afin que, si pris de panique, ils ne s'enfuient pas. Mais il existe encore toute une série d'autres précautions que les propriétaires d'animaux peuvent prendre pour réduire le stress de leurs compagnons à quatre pattes le 1er août.

Voici ce que les propriétaires d'animaux peuvent faire:

- Il faut maintenir les animaux dans une pièce obscurcie et allumer la télévision ou la radio afin de les isoler le plus possible du bruit à l'extérieur.
- Il est important de s'assurer que les animaux aient une possibilité de se retirer.
- Et ne pas oublier que les petits animaux comme les lapins ou les cochons d'Inde ont également besoin d'attentions particulières. Ces animaux à l'instinct de fuite peuvent paniquer sous l'effet de la lumière et du bruit. Des cachettes supplémentaires devraient être offertes aux animaux dans leur enclos. Si les animaux vivent à l'extérieur, l'enclos devrait si possible être tourné de manière à faire face à un mur ou à un autre élément similaire.
- Les remèdes homéopathiques ou les fleurs de Bach sont une option pour calmer les animaux de compagnie. Les tranquillisants de la médecine traditionnelle ne devraient être utilisés que dans des cas exceptionnels et après consultation d'un vétérinaire.
- Pour éviter au chien bien des désagréments, il est possible de quitter la ville pendant la fête nationale et se rendre dans des

régions rurales plus calmes. Dans de nombreuses stations touristiques des Grisons, il existe déjà des interdictions ou des restrictions concernant les feux d'artifice.

- Des friandises spéciales peuvent être mises à disposition pour faire comprendre au chien que le bruit peut apporter quelque chose de positif. La crainte des chiens qui n'ont pas encore vécu beaucoup de nuits de feux d'artifice pourrait être réduite.
- La dernière promenade doit être effectuée en début de soirée le 1er août, et éviter de sortir le chien au moment le plus bruyant dès la tombée de la nuit.

Les animaux sauvages et les animaux dits de rente sont également concernés

Outre les nombreux animaux de compagnie, les animaux sauvages et les animaux dits de rente souffrent également des détonations à l'occasion de la Fête nationale. Les animaux sauvages indigènes, notamment les animaux à l'instinct de fuite comme les chevreuils et les lièvres, sursautent à chaque bruit inhabituel. «L'explosion combinée aux lumières des fusées plonge les animaux dans la peur, ce qui peut conduire, dans des cas extrêmes, à des avortements ou à une fuite en mode panique pouvant entraîner la mort», avertit Dominik del Castillo, Campaigner pour les animaux sauvages chez QUATRE PATTES Suisse.

Pour les petits mammifères, les hérissons, les reptiles et les grenouilles, les feux de joie représentent également un grand danger, généralement sous-estimé. En effet, nombre d'entre eux cherchent une cachette « sûre » dans les tas de bois sec. Mais dès que le feu de joie est allumé, les petits êtres vivants sont victimes des flammes. Pour éviter cela, QUATRE PATTES recommande de:

- construire le tas de bois juste avant d'y mettre le feu, ou
- placer une clôture de protection fermée d'au moins 30 cm de haut autour du tas de bois et ne l'enlever que juste avant l'allumage du feu de joie.

Pour que les animaux de compagnie, les animaux sauvages et dits de rente passent une nuit sans stress, QUATRE PATTES conseille de ne pas tirer de feux d'artifice à proximité des forêts, des zones humides, des réserves naturelles, des zoos et des fermes. Il serait même préférable de renoncer complètement aux feux d'artifice bruyants ainsi qu'aux feux de joie.

Engagement pour une Suisse sans pétards

La limitation des feux d'artifice pourrait bientôt être inscrite dans la Constitution. C'est ce que souhaite un comité avec son initiative populaire «[Pour une limitation des feux d'artifice](#)». Celle-ci demande que les particuliers ne puissent plus tirer de feux d'artifice bruyants. Actuellement, plus de 90% des 100'000 signatures requises ont été récoltées. QUATRE PATTES soutient l'initiative en tant que partenaire, avec 113 autres organisations, car sa mise en œuvre serait une avancée importante pour le bien-être animal. Ce projet devrait également trouver un écho favorable auprès des destinations touristiques qui renoncent déjà aux feux d'artifice. Arosa, par exemple, interdit les grands feux d'artifice déjà depuis 2018. En tant que partenaire de coopération d'Arosa Terre des ours, QUATRE PATTES se réjouit de l'engagement d'Arosa et cette destination touristique très appréciée est donc une possibilité pour les propriétaires de chiens d'échapper aux pétards.

Au sujet de QUATRE PATTES

QUATRE PATTES est l'organisation mondiale de protection des animaux sous influence humaine directe, qui révèle leurs souffrances, sauve les animaux en détresse et les protège. Fondée en 1988 à Vienne par Heli Dunler et des amis, l'organisation plaide pour un monde où les humains traitent les animaux avec respect, compassion et compréhension. Les campagnes et projets durables se concentrent sur les chiens et chats errants ainsi que sur les animaux de compagnie, les animaux de rente et les animaux sauvages – tels que les ours, les grands félins et les orangs-outans – vivant dans de mauvaises conditions de détention ainsi que dans les zones de catastrophe et de conflit. Avec des bureaux en Afrique du Sud, Allemagne, Australie, Autriche, Belgique, Bulgarie, France, Kosovo, Pays-Bas, Royaume-Uni, Suisse, Thaïlande, Ukraine, USA et Vietnam ainsi que des refuges pour animaux en détresse dans onze pays, QUATRE PATTES fournit une aide rapide et des solutions durables. QUATRE PATTES est en outre un partenaire d'Arosa Terre des Ours, le premier refuge en Suisse qui offre aux ours sauvés de mauvaises conditions de détention un environnement adapté à l'espèce.

www.quatre-pattes.ch

Photo

Copyright: voire métadonnées

L'utilisation des photos et des vidéos est gratuite. Elles ne peuvent être utilisées que pour les rapports portant sur ce communiqué de presse. Pour ce rapport uniquement, une licence simple (non exclusive, non transférable) et incessible est accordée. Une réutilisation future des photos et des vidéos n'est autorisée qu'avec l'accord écrit préalable de QUATRE PATTES.

Le droit autrichien est appliqué sans ses normes de référence, le lieu de compétence juridictionnelle est Vienne.

Contact Médias

Sylvie Jetzer
Communication Suisse
QUATRE PATTES
Altstetterstrasse 124
8048 Zurich
043 311 80 90
presse@vier-pfoten.ch
www.quatre-pattes.ch

Medieninhalte



Le 1er août n'est pas jour de fête pour les animaux. © QUATRE PATTES

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100004691/100909811> abgerufen werden.